



## Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture - Secrétariat général Tél. +41 21 316 06 10 – Fax +41 21 316 06 11 www.vd.ch/ursp - info.ursp@vd.ch

# ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN ALLEMAND DES ÉLÈVES DE 6<sup>E</sup> ANNÉE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE VAUDOISE

JÖRG SIEBER, DANIEL ELMIGER\* ET SUSANNE WOKUSCH\*\*

N°12 / Décembre 2015

# **NOTE DE RECHERCHE**

es dernières années, le paysage de l'enseignement des langues dans le canton de Vaud a subi des changements à la fois progressifs et significatifs. Ainsi, au plan d'études romand, à la loi sur l'enseignement obligatoire (avec notamment la mise en niveaux des élèves et la primarisation du cycle de transition) s'ajoutent des changements à une autre échelle avec les compétences fondamentales définies par HarmoS et le processus de généralisation du Portfolio européen des langues. Toutes ces évolutions sont à considérer dans un contexte où l'apprentissage des langues à l'école fait continuellement débat, celuici pouvant être particulièrement vif dans un pays comme la Suisse dans lequel la problématique linguistique fait partie intégrante de la vie sociale et politique. La pertinence et l'efficacité de l'apprentissage d'une langue seconde à l'école, l'âge auquel commencer cet apprentissage et avec quelle intensité, sont alors autant de questions récurrentes qui demandent à être éclairées par des travaux de recherche. Concernant le choix de la langue, cette question mobilise des argumentaires contradictoires opposant les défenseurs de l'allemand comme garant de la cohésion nationale aux partisans de l'anglais qui perçoivent l'appren-

tissage de cette langue dès le plus jeune âge comme une nécessité sociale et économique.

Ce travail de recherche, dont la prise d'information remonte à quelques années, se limite à traiter la question de la maîtrise des compétences des élèves vaudois en langue allemande à un moment de leur parcours scolaire où ils fréquentent encore des classes hétérogènes, à savoir en 6<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire (soit en fin de primaire et 8<sup>e</sup> année dans le nouveau système harmonisé<sup>1</sup>).

# Évaluer les compétences des élèves

a notion de compétence varie sensiblement en fonction de la perspective adoptée (sociale, institutionnelle, pédagogique...) et elle apparaît souvent liée à celle d'un idéal qui correspondrait à une maîtrise parfaite des notions enseignées. Le point de vue de la recherche en didactique des langues étrangères donne lieu à une vision composite des compétences de communication en langue-culture qui différencie les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être. Les compétences langagières plurilingues peuvent être partielles et développées à un certain degré, celui-ci étant déterminé par les besoins de l'élève et les

tâches qu'il accomplit en recourant aux différentes activités langagières. La mesure et l'évaluation des compétences constituent un volet particulier de la perspective didactique et doivent être en cohérence avec le modèle de compétence sous-jacent au dispositif d'enseignement. L'évaluation des compétences est, par ailleurs, nécessairement un acte réducteur, toute mesure n'étant que le reflet partiel des compétences de communication effectives des élèves. Pour tenter de limiter un tel effet réducteur, l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école doivent éviter de privilégier seulement celles qui sont le plus aisément mesurables et évaluables.

### Données de l'enquête

Les épreuves retenues pour cette étude (KID) sont reconnues au niveau international (Österreichisches Sprachdiplom) et portent sur les niveaux A1.1 et A1.2 (utilisateur débutant) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Elles évaluent les compétences dans 4 domaines : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite. Pour réussir ces épreuves (atteindre le niveau A1), les élèves doivent obtenir au moins 50% du maximum des points pour l'épreuve écrite (soit 35 sur 70) et au moins 50% du maximum des points pour l'épreuve orale (soit 15 points sur 30). Ils doivent de plus obtenir au moins 50 points sur les 100 que comporte l'épreuve au total.

En complément à ces épreuves, les chercheurs ont retenu 4 textes lacunaires gradués élaborés par une université allemande qui permettent de déterminer le niveau des compétences atteint par les élèves.

La population étudiée est constituée de 35 classes de 6<sup>e</sup> année (8P), soit 642 élèves qui ont passé les épreuves écrites ; 98 d'entre eux ont passé l'épreuve orale.

Cette recherche a pu évaluer les compétences orales et écrites d'un échantillon d'élèves vaudois de 6<sup>e</sup> année en compréhension et en expression. Les épreuves proviennent de l'Österreichisches Sprachdiplom, un organisme autrichien habilité à

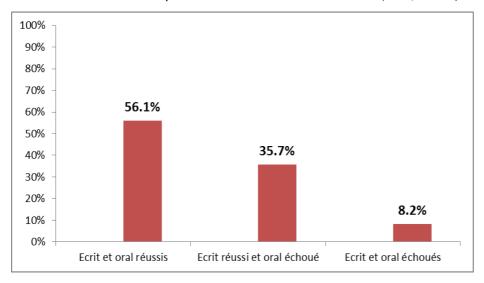
décerner des certifications reconnues à l'échelle internationale. Il s'agissait notamment de savoir si les élèves avaient atteint le niveau A1 tel qu'il est fixé par ces épreuves. Outre les compétences en compréhension et expression, ces épreuves comportaient également quatre tests lacunaires spécifiquement calibrés sur les niveaux du Cadre européen commun de référence (CECR).

# Une maîtrise imparfaite des compétences

es élèves n'atteignent pas tous le niveau qui est attendu par l'école car seuls 56% d'entre eux réussissent les épreuves qui attestent du niveau A1 (niveau introductif ou « découverte ») dans les quatre compétences (cf graphique). Compte tenu des critères de réussite de l'épreuve (cf encadré), on constate que plus d'un tiers des élèves (35,7%) n'obtiennent pas la certification A1 du fait qu'ils n'ont pas acquis suffisamment de points à la partie orale du test.

Ce sont par ailleurs les compétences réceptives (compréhensions orale et écrite) qui sont les mieux réussies, suivies par l'expression écrite et enfin orale (classement par ordre décroissant de réussite). Cette dernière compétence est même à elle seule responsable de 35% des non-réussites de l'examen A1. En d'autres termes, au sortir de l'ancien cycle de transition, un tiers des élèves ne sont pas suffisamment aptes à s'exprimer en allemand pour pouvoir prétendre au niveau A1. Peu d'élèves (moins d'un sur cinq) réussissent avec la mention « très bien » les épreuves de ce premier palier linguistique, et ce ne sont pas nécessairement des élèves parlant déjà l'allemand dans un cadre familier. La part des élèves qui obtiennent une mention «bien» (42%) est semblable à celle de ceux qui obtiennent un simple « réussi ». Il existe en outre un lien entre les performances des élèves aux épreuves écrites et celles aux épreuves orales, mais celui-ci n'est pas systématique. Par ailleurs, si les notes obtenues à l'école sont corrélées avec les résultats des épreuves, il existe de fortes variations en fonction de la compétence retenue. Ainsi, c'est l'expression orale qui est corrélée le plus significativement avec la moyenne d'allemand, suivie par la compréhension écrite. Les résultats aux tests lacunaires sont également corrélés avec les notes indiquées par les élèves.

Résultats des élèves aux épreuves écrites et orales : niveau A1 (en %, N = 98)



#### Des différences entre les élèves

e niveau de compétences varie selon cer-■ taines caractéristiques des élèves et de leur environnement scolaire. Ainsi, les filles obtiennent des résultats meilleurs que les garçons. Les élèves allophones établis depuis plus longtemps dans le canton ne sont ni meilleurs ni moins bons que leurs camarades francophones. Par ailleurs, les élèves en retard scolaire ont des résultats plus faibles que les autres. Le manuel utilisé en classe semble jouer un rôle déterminant sur les compétences écrites. Le type d'établissement n'influence d'aucune manière les résultats des élèves et il en va de même pour l'appartenance à telle ou telle classe, sauf pour les tests lacunaires, pour lesquels certaines classes obtiennent des scores significativement meilleurs (ou moins bons) que d'autres classes. Enfin, le dispositif expérimental de cette étude ne permettait pas de répondre de manière fiable à la question en lien avec l'influence de l'enseignant sur les performances des élèves.

# Qu'en pensent les élèves ?

es intérêts, attitudes et représentations des élèves face à la langue allemande ont également été interrogés dans cette étude. Il a ainsi été notamment demandé aux élèves de se positionner par rapport à des affirmations du type « J'ai un intérêt particulier pour les langues », « J'aime les leçons d'allemand », « J'ai de bonnes notes en allemand », « Je trouve que nous avons beaucoup de devoirs en allemand », etc. Un second volet du questionnaire s'est focalisé sur le répertoire lin-

guistique des élèves et sur leurs contacts avec la langue allemande en dehors de l'école. Les résultats des élèves aux tests ont pu être appariés avec leur note scolaire ainsi qu'avec leur autoévaluation. Ces trois variables sont corrélées significativement. Deux types de résultats sont mis en évidence: ceux qui distinguent les filles des garçons et ceux qui opposent les allophones aux francophones. Il res-

sort que les filles montrent plus d'intérêt pour les langues et ont une préférence plus marquées pour les cours d'allemand que les garçons ; elles comprennent davantage les notions enseignées et ont de meilleures moyennes que les garçons, ces derniers faisant preuve de moins d'ouverture pour l'allemand. En ce qui concerne les élèves allophones, et en comparaison avec les francophones, les premiers semblent montrer plus d'intérêt pour les langues, ils comprennent tout ce que dit l'enseignant mais s'ennuient plus souvent en classe d'allemand parce qu'ils trouvent l'enseignement trop facile. Par ailleurs, ils lisent et écrivent plus volontiers et ont plus de contact avec la langue allemande en dehors de l'école que les francophones. Cependant, le fait de mettre en évidence ces oppositions ne fournit aucune indication particulière sur le rôle que joue l'école dans la construction de ces représentations, ni sur celui qui pourrait être le sien pour les modifier.

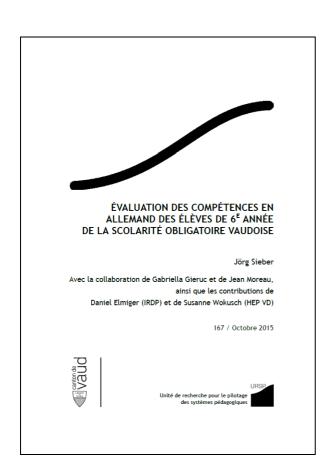
#### Pour conclure

ette étude, réalisée avant la mise en place des réformes au niveau vaudois, romand et suisse apporte des informations utiles sur la connaissance de l'enseignement de la langue allemande. Il peut ainsi paraître préoccupant de constater qu'un peu plus de la moitié des élèves seulement atteint le niveau attendu par le monde scolaire en fin de 6<sup>e</sup> année. Les conditions d'enseignement / apprentissage de l'allemand ayant changé depuis, on peut légitimement se demander si ces modifications vont dans le sens d'une amélioration. La question même de la fixation de

seuils (ou niveaux, ou standards, ou compétences fondamentales) est abordée par le biais des effets quelque peu pervers qu'elle induit; comment réagir, en effet, lorsque ces seuils ne sont pas atteints? Faut-il tout mettre en œuvre pour que les taux de réussite augmentent? Et quel pourcentage d'élèves doit absolument réussir? Ou bien faut-il au contraire exiger moins, au risque d'essuyer l'accusation d'un nivellement par le bas? La réponse à ces questions n'est évidemment pas aisée à donner, tant elle est avant tout le fait d'un choix qui relève d'un niveau plus

général qui dépasse la seule sphère scolaire. Les données recueillies de cette recherche datant de 2008, elles constituent un point de référence valide pour une recherche ultérieure qui pourrait permettre de mesurer le chemin parcouru dans ce domaine et d'évaluer indirectement les changements qui sont intervenus dans le système de formation vaudois. C'est en effet uniquement avec une perspective temporelle suffisamment grande que l'on peut évaluer les évolutions des systèmes éducatifs.

- \* Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), \*\* Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP Vaud)
- La recherche a été initiée avant la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), l'école vaudoise qui comprend 11 degrés depuis était alors organisée en 9 degrés, de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup>. Par commodité, l'ancienne numérotation des degrés est utilisée dans cette note comme dans le rapport de recherche correspondant.



# Pour en savoir plus

Le rapport intitulé « Évaluation des compétences en allemand des élèves de 6<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire vaudoise » est en libre accès sur le site :

#### www.vd.ch/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante :

URSP, 60 Rue de Lausanne, 1020 Renens